Téléfax: +49 (0)6241 5906-999



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **HIGHTEC SYNT RS DLS SAE 5W-40**

Date de révision: 15.09.2021 Page 1 de 9

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

HIGHTEC SYNT RS DLS SAE 5W-40

UFI: 6JD4-SKH3-M00P-WV3H

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Huile moteur

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: ROWE Mineralölwerk GmbH

 Rue:
 Langgewann 101

 Lieu:
 D-67547 Worms

 Téléphone:
 +49 (0)6241 5906-0

e-mail: info@rowe-oil.com
Internet: www.rowe-oil.com
Service responsable: sdb@rowe-oil.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Giftnotruf Mainz (DE; E) +49 (0)6131-19240

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Mentions de danger:

Peut provoquer une allergie cutanée.

# 2.2. Éléments d'étiquetage

## Règlement (CE) nº 1272/2008

## Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Alkylphénols C14-C16-C18

Mention Attention

d'avertissement:

**Pictogrammes:** 



#### Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

# Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau et savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans procéder à l'élimination conformément aux dispositions

locales.

# 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

Date d'impression: 15.12.2021



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **HIGHTEC SYNT RS DLS SAE 5W-40**

Date de révision: 15.09.2021 Page 2 de 9

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2. Mélanges

## Composants dangereux

N° CAS	Substance					
	Nº CE	Nº Index	N° REACH			
	Classification SGH	•	•			
64742-54-7	distillats (pétrole), hydrotraités, lo	30 - < 60 %				
	265-157-1		01-2119484627-25			
	Asp. Tox. 1; H304	•	·			
72623-87-1	huiles de graissage (pétrole), C2	0-50, hydrotraitées, neutres	, issues du pétrole ; huile de base	5 - < 15 %		
	276-738-4	649-483-00-5	01-2119474889-13			
	Asp. Tox. 1; H304	Asp. Tox. 1; H304				
72623-86-0	huiles de graissage (pétrole), C15-30, hydrotraitées, neutres, issues du pétrole ; huile de base - non spécifiée					
	276-737-9		01-2119474878-16			
	Asp. Tox. 1; H304					
64742-56-9	Distillats paraffiniques légers (pé	1 - < 2,5 %				
	265-159-2		01-2119480132-48			
	Asp. Tox. 1; H304					
64742-65-0	distillats (pétrole), déparaffinés a	1 - < 2,5 %				
	265-169-7		01-2119471299-27			
	Asp. Tox. 1; H304					
	Alkylphénols C14-C16-C18	1 - < 2,5 %				
	931-468-2		01-2119498288-19			
	Skin Sens. 1, STOT RE 2; H317 H373					

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

## Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

## Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

## Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **HIGHTEC SYNT RS DLS SAE 5W-40**

Date de révision: 15.09.2021 Page 3 de 9

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

#### Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

## Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Huile moteur

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

## 8.2. Contrôles de l'exposition





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# **HIGHTEC SYNT RS DLS SAE 5W-40**

Date de révision: 15.09.2021 Page 4 de 9

#### Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

#### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

## Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

#### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

#### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: marron
Odeur: caractéristique

pH-Valeur: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition non déterminé

et intervalle d'ébullition:

Point d'écoulement: ~ -33 °C
Point d'éclair: >228 °C

Inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable

**Dangers d'explosion** 

Le produit n'est pas: Explosif.

Limite inférieure d'explosivité:

non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:

non déterminé

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable
Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Pression de vapeur:

Densité (à 15 °C):

Hydrosolubilité:

non déterminé

~ 0,842 g/cm³

La réalisation de l'étude n'est pas

nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **HIGHTEC SYNT RS DLS SAE 5W-40**

Date de révision: 15.09.2021 Page 5 de 9

#### Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé
Viscosité cinématique: ~ 13,2 mm²/s

(à 100 °C)

Densité de vapeur relative: non déterminé
Taux d'évaporation: non déterminé

## 9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: non déterminé

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

#### 10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

## 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

## Toxicité aiguë

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
64742-54-7	distillats (pétrole), hydrotraités, lourds, paraffines					
	orale	DL50 mg/kg	>2000	Rat	OECD 401	
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Lapin	OECD 402	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	>5000	Rat	OECD 403	
64742-65-0	distillats (pétrole), déparaffinés au solvant, lourds, paraffiniques					
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	>5000	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	(5.53)	Rat		

## Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **HIGHTEC SYNT RS DLS SAE 5W-40**

Date de révision: 15.09.2021 Page 6 de 9

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
64742-54-7	-7 distillats (pétrole), hydrotraités, lourds, paraffines						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 1000	96 h	Fish	OECD 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100	72 h		OECD 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 100	48 h	Daphnia	OECD 202	
72623-87-1	huiles de graissage (pétrole), C20-50, hydrotraitées, neutres, issues du pétrole ; huile de base						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 100	96 h		OECD 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>= 100	72 h		OECD 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 10 000	48 h		OECD 202	
64742-65-0	distillats (pétrole), déparaffinés au solvant, lourds, paraffiniques						
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	>10000		daphnia pulex (puce d'eau)		

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

## Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64742-54-7	distillats (pétrole), hydrotraités, lourds, paraffines	@1719.B0172 86 >4
72623-87-1	huiles de graissage (pétrole), C20-50, hydrotraitées, neutres, issues du pétrole ; huile de base	> 6
64742-65-0	distillats (pétrole), déparaffinés au solvant, lourds, paraffiniques	> 3

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

# Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **HIGHTEC SYNT RS DLS SAE 5W-40**

Date de révision: 15.09.2021 Page 7 de 9

#### Code d'élimination des déchets - Produit

130205 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES

FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale;

déchet dangereux

#### Code d'élimination des déchets - Résidus

130205 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES

FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale;

déchet dangereux

## L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Transport terre	stre (ADR/RID)
-----------------	----------------

14.1. Numéro ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

### Transport fluvial (ADN)

**14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

**14.2. Désignation officielle de**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

<u>14.3. Classe(s) de danger pour le</u>
Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

<u>14.2. Désignation officielle de</u>

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **HIGHTEC SYNT RS DLS SAE 5W-40**

Date de révision: 15.09.2021 Page 8 de 9

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

**UN: United Nations** 

CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50% LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **HIGHTEC SYNT RS DLS SAE 5W-40**

Date de révision: 15.09.2021 Page 9 de 9

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: http://abk.esdscom.eu

## Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul

## Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)